



HSST050

Maintenir et Actualiser ses Compétences de SST

Formation dispensée par un formateur certifié INRS

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'intervenir efficacement dans une situation d'accident de travail
- De contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Programme

Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ ou en secours.

Actualisation des compétences du SST par la mise en pratique des actions de :

- Protection adaptée à la situation d'accident simulé
- Examen de la victime simulée
- Transmission des éléments du message d'alerte favorisant l'arrivée des secours
- Réalisation des gestes de secours et conduites à tenir appropriée à la situation simulée

Actualisation des compétences des SST pour leur permettre de participer à la maîtrise des risques professionnels dans leur entreprise par échange lors de travaux de groupe

- Situer son rôle de SST dans l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Epreuves certificatives :

Suivant grille de certification des compétences du SST INRS en vigueur

Bilan/Synthèse de la formation :

Fiche d'évaluation de stage

Public

Tout salarié titulaire du certificat SST. Le nombre de stagiaires ne pourra être inférieur à 4. Le maximum conseillé sera de 10

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

4 mini – 10 maxi

Pré-Requis

Salarié volontaire, possédant un certificat SST

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés interactifs, étude de cas, mise en situation d'accidents de travail simulés. Méthode pédagogique faisant appel aux connaissances de chaque salarié. Cette formation est assurée par un formateur certifié INRS

Modalités d'évaluations

Situations inhérentes aux risques spécifiques, à définir au préalable avec le médecin du travail. Epreuve certificative finale définie sur la grille de certification des compétences du SST INRS en vigueur.

Validation et certification

Si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, un nouveau certificat SST sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et aura satisfait aux épreuves certificatives définies sur la grille de certification des compétences du SST INRS de juin 2020.

Nota : Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et Actualisation de ses Compétences pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une formation continue plus fréquente. La durée de la session ne peut être inférieure à 7 heures.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : à définir

Horaires : à définir

Lieu : à définir

Coût : nous consulter



